

édito

**Iean-Paul BRETON** 

Membre du Bureau Exécutif du SEDIMA



## Brexit, glyphosate, écologie, des défis à relever

Le Brexit aura sans doute des conséquences significatives pour les marchés des produits agricoles et pour le budget de la PAC, donc pour notre activité.

D'une part, la France enregistrait jusqu'à présent, avec le Royaume-Uni, un excédent commercial de 3 milliards d'euros dans le secteur de l'agroalimentaire, filière viticole et laitière en tête, sans oublier le secteur de la viande et des légumes. Le Brexit va probablement induire de nouvelles barrières douanières, une multiplication et une complexification des procédures administratives, une augmentation des contrôles, ainsi que la confrontation avec des importations venant de pays tiers puisque la Grande-Bretagne importe 50 % de son alimentation. Cela entraînera un déséquilibre des marchés, donc influencera les prix et augmentera les difficultés de commercialisation des produits.

D'autre part, le Royaume-Uni représentait un contributeur net au budget de la PAC et son retrait devrait impacter à la baisse le revenu de nos agriculteurs de 1,4 à 5,1 %.

Un autre sujet inquiète et génère des débats enflammés : le glyphosate. L'abandon programmé de cet herbicide va entraîner la remise en cause de méthodes culturales, en particulier chez les céréaliers. Cette transformation va conduire notre profession à évoluer aussi et à développer la commercialisation de nouveaux équipements comme par exemple les outils de désherbage mécanique.

Les évolutions politiques, réglementaires et technologiques, la pression écologique, les mesures environnementales, la méthanisation, la hausse de la demande de produits bio font évoluer l'écosystème de notre métier. Notre mobilisation reste constante face à ces défis passionnants. Elle montre que notre métier est toujours capable de s'adapter, de conseiller et d'accompagner notre agriculture en mutation.